

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 31 JANVIER ET 1ER FÉVRIER 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**PARTICIPATION A L'APPEL A PROJETS RELATIF
A LA DEMOUSTICATION**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse est membre de l'Agence nationale pour la Démoustication et la Gestion des espaces naturels démoustiqués (ADEGE), association regroupant les principaux opérateurs publics nationaux chargés de la lutte anti-vectorielle.

La forte mortalité mondiale causée par les moustiques engendre une évolution perpétuelle de pratiques, des matériels de lutte et de piégeages. De nombreux échanges et retours d'expériences des partenaires et du conseil scientifique de l'ADEGE nous permettent d'être moteur d'innovations et d'amélioration des techniques de lutte, de piégeage voire même d'emploi de produits alternatifs. Il est à rappeler le contexte de faible disponibilité d'insecticides efficaces contre les moustiques adultes limitant strictement l'usage à la seule lutte anti-vectorielle.

De récentes études scientifiques tendent à montrer l'efficacité du piégeage de masse pour limiter la nuisance et le risque vectoriel. L'ADEGE souhaite s'inscrire dans cette démarche en testant l'efficacité, la faisabilité opérationnelle et l'acceptabilité sociale de cette nouvelle stratégie de lutte.

Ce projet identifiera voire développera les pièges les plus adaptés en terme de coût-bénéfice-risque-santé-environnement. Il évaluera l'efficacité de la réduction du nombre de moustiques dans un contexte d'implication active de la population et de mise en évidence des facteurs sociaux et comportementaux.

Les différents partenaires de l'ADEGE (Martinique, Guyane, Occitanie, Rhône-Alpes, Charente-Maritime et éventuellement Corse) sont sollicités pour participer à ce projet qui pourrait s'intituler Vectotrap et devrait durer 36 mois.

Il sera présenté dans le cadre de l'appel à projets de l'ANSES du Programme National de Recherche en Environnement-Santé-Travail (PNR-EST) 2019.

En cas de sélection, ce projet sera éligible à subvention et fera l'objet d'un dépôt de dossier complet le 2 avril 2019.

Par conséquent, je vous propose aujourd'hui de considérer la proposition d'intention qui sera éventuellement soumise à l'appel à projet du PNR-EST 2019 de l'ANSES et d'émettre un avis favorable. Elle actera ainsi la participation de la Collectivité de Corse à ce projet s'il est retenu.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.